

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 23 mai 2018

Premiers résultats Parcoursup : l'UGA accueillera tous les bacheliers de l'Académie de Grenoble

Depuis hier soir, les lycéens de toute la France ont reçu les premières réponses concernant leurs vœux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. 32 951 vœux ont été formulés par les futurs bacheliers de l'Académie de Grenoble pour suivre une formation à l'Université Grenoble Alpes et l'établissement a répondu à 67% d'entre eux par un « oui » ou un « oui si »*. Sachant que chaque candidat a pu émettre jusqu'à 10 vœux différents et a pu candidater sur des filières sélectives, le processus de validation de vœux va permettre par le jeu des désistements, de pouvoir répondre positivement à tous les bacheliers de l'Académie au cours des prochaines semaines. Les propositions d'admission se dérouleront jusqu'au 5 septembre 2018.

« Nous entendons appliquer la loi ORE le plus intelligemment possible pour que tous les étudiants aient une orientation qui leur convienne et obtiennent les meilleures chances de réussite. » déclare Patrick Lévy, le Président de l'Université Grenoble Alpes, avant de préciser : *« Deux tiers des vœux émis par les lycéens sur des parcours non sélectifs de l'UGA ont reçu une réponse positive à l'ouverture de Parcoursup. Le tiers restant sera appelé au fil de l'eau, à mesure que des candidats appelés vont refuser leurs propositions d'admission à l'UGA. Au terme de ce processus, chaque candidat de l'Académie de Grenoble recevra au moins une proposition en cohérence avec l'un de ses vœux confirmé. »*

L'Université Grenoble Alpes s'est engagée à accueillir tous les bacheliers de l'Académie ayant choisi une licence de l'UGA, dans au moins un de leur vœux. Rappelons cependant qu'une partie des formations reste sélective comme par exemple les DUT. Pour la rentrée 2018, afin d'anticiper la hausse des effectifs des filières en tension à l'UGA, les capacités d'accueil en première année de licence et PACES ont été augmentées de 385 places (STAPS, Economie Gestion, Droit, LEA et LLCER), les portant à 8 327 places. À ce jour, le nombre de vœux pour une formation de l'UGA est de 43 750. A l'échelle nationale en moyenne 7,2 vœux par étudiant ont été émis selon le ministère.

Pour comparaison, les capacités d'accueil de l'UGA en 2017 étaient de 7 846 places. Le nombre total de vœux dans APB pour une formation de l'UGA était de 55 005 (en moyenne 7,7 vœux par étudiant). Tous les candidats avaient pu être accueillis. Ces augmentations du nombre de places en licence se sont faites en contrepartie d'une hausse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'établissement par l'État.

« Oui si » : des dispositifs en faveur de la réussite des étudiants financés pour partie par l'Idex

Réussir à l'université, c'est tout à la fois acquérir un haut niveau de compétences et de connaissances, mais aussi adopter de nouvelles méthodes d'apprentissage, accroître son autonomie d'organisation de travail personnel, s'insérer dans des groupes de travail variés, et penser son avenir personnel et professionnel en cohérence avec ses acquis, ses désirs, ses projets de vie. Par ailleurs l'entrée à l'université demande pour un certain nombre d'étudiants un temps d'adaptation, qui, s'il n'est pas

guidé de manière appropriée, peut les conduire à abandonner leur parcours et perdre le sens de leur choix initial d'accès à l'université.

C'est avec l'objectif de répondre à ces deux préoccupations que l'UGA a travaillé à la conception de dispositifs mis en œuvre dans le cadre du « Oui si ».

Ces dispositifs sont répartis en 2 catégories :

Type 1 : dispositifs n'impliquant pas d'allongement de la période d'études

- **Renforcement disciplinaire** des fondamentaux nécessaires pour suivre la formation choisie
- **Soutien (par les enseignants) ou tutorat (par les étudiants)** pour réexpliquer le contenu d'enseignement avec des méthode(s) pédagogique(s) différentes et/ou des supports différents.
- **Suivi du développement personnel et professionnel**

Type 2 : dispositifs impliquant un allongement de la période d'études

- **La licence 1 en 2 ans** : étalement de la L1 sur deux ans pour les candidats qui présentent des faiblesses dans certaines des disciplines fondamentales du parcours choisi.
- **Année propédeutique** (Une année avant la L1) : année de mise à niveau pour les candidats à une poursuite d'étude en première année de licence à l'UGA et qui ne maîtrisent pas les disciplines fondamentales nécessaires à la formation souhaitée.

Ce déploiement sera financé cette année à la fois par le ministère (554 000 euros) et par les partenaires de l'Idex grenobloise qui ont attribué une enveloppe de 700 000 € à l'UGA pour lui permettre d'accueillir les étudiants dans les meilleures conditions de réussite.

*La loi ORE introduit la possibilité pour les établissements de répondre « oui si » aux demandes d'admission des candidats, c'est-à-dire que l'admission est conditionnée à l'acceptation par le candidat d'un dispositif d'accompagnement pédagogique ou d'un parcours de formation personnalisé.

Calendrier de la procédure d'admission sur Parcoursup

- Entre le 22 mai et le 17 juin 2018 : vous avez 7 jours pour répondre.
- Entre le 26 juin et le 28 juin 2018 inclus : vous pouvez répondre jusqu'au 1er juillet 2018 inclus.
- Entre le 29 juin et le 1er septembre 2018 inclus : vous avez 3 jours pour répondre.
- Le 2 septembre 2018 : vous pouvez répondre jusqu'au 3 septembre 2018 inclus.
- Entre le 3 et le 5 septembre 2018 : vous avez 24h pour répondre.

À savoir : pour ne pas perturber les candidats, la procédure est suspendue pendant les épreuves du baccalauréat.

Procédure complémentaire

Si vous vous n'avez reçu aucune proposition d'admission (cela concerne les candidats ayant fait des vœux uniquement dans des formations sélectives) ou que vous n'êtes pas satisfait de la proposition que vous avez reçue, vous pourrez formuler de nouveaux vœux, dans les formations pour lesquelles il reste des places, lors de la procédure complémentaire qui débutera le 26 juin et se terminera le 21 septembre.

Une adresse pour les questions des lycéens a été créée par l'Espace orientation et insertion de l'UGA qui s'engage à répondre rapidement aux interrogations des lycéens et à les accompagner au mieux dans la procédure d'admission : orientation-bachelier@univ-grenoble-alpes.fr

Pour en savoir plus sur [la procédure d'admission Parcoursup](#)

À PROPOS

L'Université Grenoble Alpes – UGA

Fruit de la fusion en 2016 des universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal, l'Université Grenoble Alpes représente un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Dans un monde de plus en plus compétitif, l'UGA a pour ambition de mieux répondre à l'ensemble des défis posés aux universités par le monde d'aujourd'hui et de demain, et d'être encore plus visible et attractif à l'international. Grâce à ses 80 laboratoires, en partenariat avec les organismes de recherche et les grandes écoles du site, la recherche à l'UGA gagne en interdisciplinarité pour être à la pointe de l'innovation. Son offre de formation couvre également l'ensemble des champs disciplinaires. L'UGA est aujourd'hui en mesure de proposer à ses 45 000 étudiants des formations transversales et de faciliter les passerelles entre les diplômes.

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr>

Univ. Grenoble Alpes, université de l'innovation

Univ. Grenoble Alpes, l'université intégrée rassemblant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de Grenoble, correspond à un des principaux sites scientifiques français de renommée mondiale : 60 000 étudiants dont 9 000 internationaux, 5 500 enseignants-chercheurs et chercheurs, 3 700 doctorants, plus de 8 000 chercheurs accueillis chaque année, issus de tous les horizons. Univ. Grenoble Alpes s'appuie sur un écosystème innovant et dynamique, situé au cœur des montagnes, qui allie qualité de vie, audace et ouverture au monde.

<http://edu.univ-grenoble-alpes.fr>

Contact presse

Muriel Jakobiak-Fontana

Directrice adjointe communication de l'Université Grenoble Alpes

muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 76 51 44 98 / mob : 06 71 06 92 26